

nale du canton de Berne, et entourée à l'O., à l'E. et au N. par la France, a pour chef-lieu la petite ville de PORENTRUY, bâtie sur les bords de la rivière de Halle, dans un site agréable, non loin du mont Terrible. Avant 1792, cette ville était la résidence de l'évêque de Bâle et le séjour de la noblesse des environs; elle possède un collège auquel sont attachés 9 professeurs. Ses principaux édifices sont : le Château, la Maison-de-Ville et l'Hôpital. Les tanneries de Porentruy, les brasseries, une fabrique de drap et une d'arnes sont renommées. SAINTE-URSANNE est une jolie petite ville bâtie sur les bords du Doubs. — La préfecture de *Délémont* et ses hautes montagnes, ses vallées riantes, ses châteaux et ses couvens à moitié détruits, offrent les points de vue les plus variés et les plus pittoresques. Les ruines du château de *Vorburg* et celles de *Soihères* surtout ne sauraient être assez signalées aux amateurs de tableaux romantiques. La ville de *DÉLÉMONT* s'élève au milieu d'une riante vallée; elle présente un aspect agréable. Ses rues sont larges, bien alignées et la plupart ornées de jolies maisons. Le château, d'architecture moderne, est la résidence de l'évêque de Bâle pendant la belle saison.

CURIOSITÉS NATURELLES.

LE LAC DE BIENNE ou de *Nidau*, appelé autrefois *lacus Nugerolis*, à cause du voisinage d'une petite ville de ce nom située dans les environs de Landeron, reçoit son nom actuel de la ville de Biemme, placée à peu de distance de son extrémité inférieure. Son bassin s'étend du sud-ouest au nord-est. Il est borné au sud par le canton de Berne, et borde dans sa partie septentrionale le ci-devant évêché de Bâle. Sa hauteur, d'après Tralles, est de 1,340 pieds au-dessus du niveau de la mer, et d'après Saussure, de 1,320 pieds seulement. Il a 3 lieues de long et 1 lieue de large; sa profondeur varie de 220 à 390 pieds. Ses eaux sont alimentées par la Thièle (*Zihl*), qui sort du lac de Neuchâtel, et par le torrent de la *Scheuss* ou *Suze*, qui descend des vallées du Jura. Sa rive septentrionale est embellie par la petite ville de Neuveville (*Neuenstadt*), par les villages de Gléresse et de Douanne (*Ligerz et Twann*), et par une suite de rians coteaux couverts de vignobles et d'une végétation riche et abondante.

La rive opposée n'offre qu'un paysage monotone, à l'exception des environs de la ville de Cerlier (*Ertach*): Deux petites îles s'élèvent au milieu du lac de Biemme: la première, inculte et sauvage, n'est peuplée que d'insectes et d'oiseaux aquatiques, et ne produit que des roseaux et des

joncs; la seconde, d'une plus grande étendue, est l'île *Saint-Pierre*, demeure chérie de Rousseau en 1765, et dont il a décrit les charmes dans ses immortelles *Confessions*.

La maison où J.-J. Rousseau logeait, située au bord du lac, sert d'auberge: elle est dans l'état où le philosophe genevois l'a laissée; la muraille est griffonnée d'épanchemens poétiques, le livre destiné à cet usage ne suffisant pas. Une espèce de galerie couverte de Piazza, au niveau du sol, règne sur trois côtés de la cour intérieure, dont deux sont occupés par des étables et tout ce qui concerne l'exploitation de la ferme; un troisième côté forme le logement du fermier, et le quatrième celui des étrangers. Un immense noyer ombrage cette cour. Au haut de la colline qui occupe le milieu de l'île Saint-Pierre, on trouve un charmant jardin anglais et une forêt irrégulière, mais plantée d'arbres vigoureux, et habitée par des milliers d'oiseaux.

« Il y a dans le tableau que cet homme célèbre nous a donné de la douce vie qu'il menait à l'île Saint-Pierre, dit M. le comte de Walsh dans ses spirituelles *notes sur la Suisse*, des détails qui me charment et me paraissent propres à jeter un grand jour sur son véritable caractère. Ce projet qu'il forme de décrire successivement toutes les richesses végétales que renferme son petit royaume; ce zèle si ardent qu'il y apporte, zèle qui ne peut se comparer qu'à la facilité avec laquelle il y renonce; ce plaisir ineffable qu'il goûte à laisser soigneusement emballer ses livres, ses manuscrits, son écritoire, enfin tout ce qui pouvait lui rappeler son métier d'auteur; ses vagues et délicieuses rêveries, lorsque, couché au fond de son bateau, il se laisse aller à la dérive; la prétention qu'il met à être un excellent rameur, et ce mouvement secret d'orgueil qu'il ressent à voir que la femme du receveur n'est jamais plus tranquille que lorsque c'est lui qui rame; l'installation solennelle de cette colonie de lapins sur le petit îlot: tout cela m'attache à un point extraordinaire. J'aime à voir le philosophe célèbre, l'auteur le plus éloquent de son temps, sortir de ce tourbillon littéraire et de cette existence factice qui lui est à charge, pour se faire homme, et se livrer, avec toute la simplicité de son caractère, à des passe-temps si vulgaires et à des émotions tenant d'aussi près à la nature. Ceux qui ont voulu faire passer Jean-Jacques pour un être pervers ont trop compté sur la crédulité publique: l'ami de Bernardin de Saint-Pierre ne pouvait être un méchant homme, de même que l'antagoniste constant de Voltaire ne peut être un écrivain immoral. »

LE CHASSERAL. — Le Chasseral, l'une des hautes